

LA PLUS FORTE-
VENTE DE LA RÉGION
LILLE, 104, Rue de Paris
PARIS, 43, Bd Hausmann

JOURNAL D'INFORMATION

Le Quotidien de Roubaix - Tourcoing

BUREAUX:
ROUBAIX: Téléph. 9-51
45, rue de la Gare, 45
TOURCOING: Téléph. 9-85
3, rue Fidèle Lefevre

Directeur: Eug. GUILLAUME

LA CITÉ HOSPITALIÈRE DE LILLE

S'étendant sur plus de trente-huit hectares, elle comprendra un Hospice et un Hôpital de vingt-cinq étages, abritera cinq mille deux cents lits et coûtera trois cent cinquante millions

Nous avons annoncé en son temps, qu'une conférence s'était tenue... c'était le 17 décembre... au siège de l'Administration des Hospices de Lille.

On se rappelle qu'étaient présents, outre M. Nelson, l'architecte, M. le professeur Lambret et les membres de la cité hospitalière; MM. Chatelet, recteur de l'Université; Dubois, doyen de la Faculté de Médecine; Langeron, préfet du Nord; Roger Salengro, député-maire de Lille.

Nous sommes aujourd'hui en mesure d'informer dans le détail, nos lecteurs.

A perte de vue

La cité hospitalière s'étendra sur un ensemble de terrains d'une surface totale de 38 hectares 35 ares 72 centiares, dont huit hectares 90 ares 56 centiares affectés à l'Hôpital-Sanatorium, actuellement en construction et 29 hectares 45 ares 16 centiares à utiliser pour la cité proprement dite.

Cette superficie de 38 hectares 35 ares 72 centiares est comprise en la rue Courtois à prolonger le chemin de Barques rectifié, le chemin de l'Épinette, le chemin d'Avesnes.

Cette surface a été constituée par les Hospices au moyen de 3 hectares 74 ares 37 centiares leur appartenant et situés dans le périmètre précité, 33 hectares, 65 ares, provenant d'échange avec la ville de Lille, 96 ares, 35 centiares, provenant d'échange de terrains avec des particuliers.

Plans et maquette

Lorsque fut réalisé l'accord pour les acquisitions de terrains, l'Administration des Hospices se disposa à faire établir l'avant-projet de la cité hospitalière.

Elle s'adressa, à cet effet, en mars 1932, à un architecte spécialiste en matière de constructions hospitalières, M. Paul Nelson, qui avait fait toutes ses études en France, avait obtenu dans notre pays le titre d'architecte diplômé par le gouvernement et habitait Paris depuis 12 ans, après avoir, comme aviateur, combattu pour la France pendant deux ans sur le front américain.

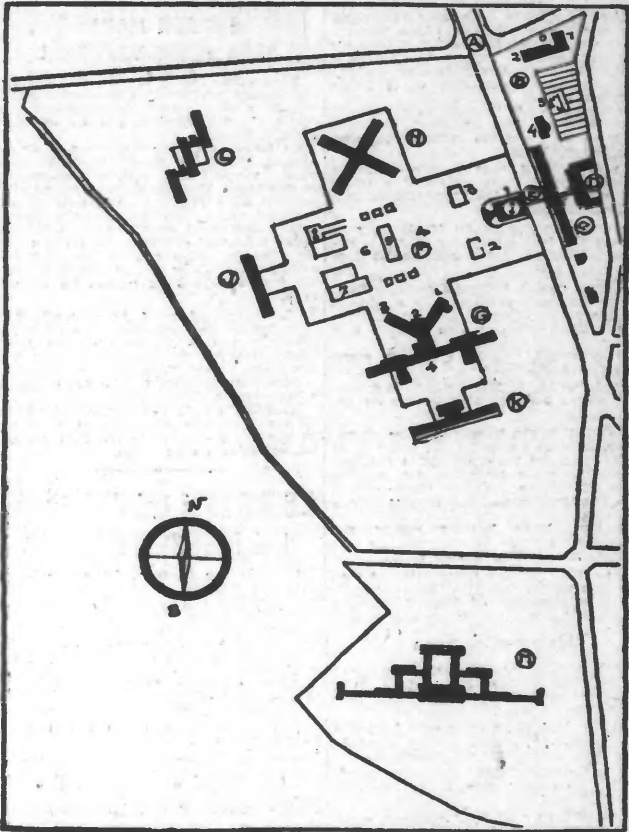
Après 9 mois d'études, M. Nelson a remis à l'Administration les plans et la maquette de la cité hospitalière.

Premier building

Débutant de la place des Chasseurs de Briant, ancienne Porte de Béthune, un autostrade, traversera la cité, du Nord au Sud, sur le côté Est.

Sur la gauche, dans le sens opposé aux vents dominants, seront placés tous les services industriels, savoir: 1. Machines et pompes; 2. Chauffage; 3. Buanderie, ateliers d'entretien; 4. Boulangerie.

Un embranchement particulier les desservira ainsi que les magasins généraux dont les sous-sols et rez-de-chaussée se-



LE PLAN D'ENSEMBLE DE LA CITÉ HOSPITALIÈRE

A. Autostrade. — B. Services industriels: 1. Machines et pompes; 2. Chauffage; 3. Buanderie, ateliers; 4. Boulangerie. — C. Magasin alimentaire, tissus, pharmacie, logements du personnel. — D. Service mortuaire, service medico-legal. — E. Passage couvert entre les services d'adjudications et l'Administration Centrale. — F. 1. Services de renseignements; 2. Hydrothérapie; 3. Etablissement thermal; 4. Garage; 5. Cuisine; 6. Réfectoires; 7. Salle de réunions; 8. Cuites. — G. Centre médical hospitalier: 1. Consultations; 2. Amphithéâtres; 3. Enseignement; 4. Salles de malades. — H. Hospices: 1. Administration centrale; 2. Ecole et logements des infirmières. — K. Maison de santé. — L. Maison de retraite. — M. Hôpital sanatorium.

de ces biens, service des travaux, services des adjudications, seront réunis dans le bâtiment de l'Administration générale. Ils entoureront un vaste hall d'un accès commode et facile au public. De la salle des séances de la commission administrative des Hospices, on aura vue sur l'ensemble des constructions de la cité hospitalière.

Trois Maisons

Une maison de santé comprendra huit étages. Deux cents chambres sont prévues dans cette maison de santé dans

vers à la population de l'Hospice Général et d'Incurables. Chaque étage comportera 144 lits, divisés en 4 dortoirs de 36 lits répartis en box de 6 lits. Les étages réservés aux vieux ménages comporteront 40 et 52 chambres.

Trois étages — douzième, treizième et quatorzième — seront affectés à la population des Hospices Basés, Ganthois, Comtesse.

Les 6 étages suivants — du quinzième au vingtième — seront réservés aux convalescents. Le vingt-cinquième sera utilisé pour un service d'héliothérapie.

Un double service d'ascenseurs fonctionnera dans cet établissement. Le premier desservira tous les étages jusqu'au quatorzième inclus. Le second ne servira qu'aux étages supérieurs.

Le nombre total de lits prévu pour l'Hospice est de deux mille.

Le coût global

La dépense peut, d'après les premiers calculs, être évaluée à 350 millions.

L'établissement des devis définitifs après l'obtention des concours financiers que comptent obtenir les collectivités, intéressées à la réalisation du projet, permettra de la chiffrer d'une façon plus exacte.

On peut présentement, mais approximativement, le répartir ainsi: 1. Hôpital militaire: 13.450.000 fr.; 2. Maison de Retraite: 14.485.000 fr.; 3. Consultations externes: 23.250.000 fr.; 4. Maison de santé: 25.175.000 fr.; 5. Enseignement: 50.085.000 fr.; 6. Faculté: 61.215.000 fr.; 7. Hôpital: 72.200.000 francs; 8. Hospice: 93.980.000 francs.

Ces prix ne comprennent ni les honoraires d'architectes, ni les honoraires d'ingénieur.

Le prix de journée

Il résulte des premières estimations effectuées que la modernisation des services hospitaliers n'entraînera aucune augmentation du prix de journée par suite de la centralisation des services de chauffage, d'éclairage et d'adduction d'eau potable et de la rationalisation des services généraux. Tous les perfectionnements de la technique moderne seront, en effet, utilisés pour la construction.

Il semble même que le prix de journée, qui atteint présentement en moyenne 25 francs, pourra être réduit de 18 %. Mais il ne s'agit que d'estimations théoriques et la pratique peut réserver quelques surprises. Aussi nous bornons-nous à souligner qu'aucune augmentation n'est à craindre.

Vers l'avenir

Edifiée à l'américaine sur les plans de M. Nelson, la Cité Hospitalière — dont la construction durera trois ans et emploiera des milliers d'ouvriers — concourra au progrès des sciences médicales, prépa-

LE SPLENDEUR RAID DE L'AVIATEUR LEFÈVRE

De Paris à Saïgon, soit 12.000 kil. en 10 jours à bord d'un monoplace

Une dépêche de l'agence Indo-Pacifique, datée de Saïgon, 28 décembre, annonce que l'aviateur Lefèvre a atterri hier à Saïgon, à 19 h. 10 (heure locale).

L'aviateur Lefèvre devient ainsi le premier détenteur du challenge Paris-Saïgon, organisé par l'Aéro-Club de France et doté d'un objet d'art par le Président de la République. Le règlement de ce challenge exige que le concurrent pilote un appareil de tourisme monoplace, dont le poids à vide est moindre de 550 kilos.

Pour devenir détenteur du challenge, il fallait accomplir le parcours séparant Paris de Saïgon, c'est-à-dire près de 12.000 kilomètres en moins de quinze jours. Or, parti de l'aérodrome d'Orly le 18 décembre dernier, à 2 h. 50 du matin, Lefèvre n'a mis que dix jours pour accomplir le voyage.

Toutefois, bien que devenant premier détenteur du challenge, Lefèvre devra attendre le 1er janvier 1934, jour où sera définitivement attribué le challenge, ce-



L'aviateur LEFÈVRE

lui-ci ne pouvant être décerné qu'à condition que la distance ait été couverte en moins de huit jours. Il est probable que pour le retour, Lefèvre tentera encore de faire mieux et qu'il essaiera de mettre moins de huit jours pour effectuer le parcours, dans le but de s'approprier le challenge de façon définitive.

LES DRAMES DANS LA REGION

Une mystérieuse tragédie passionnelle s'est déroulée à Hautmont

Repoussé par sa voisine, un septuagénaire l'aurait blessé d'une balle de revolver et, la croyant morte, s'est suicidé

Un drame passionnel s'est déroulé, mardi, dans le calme lotissement Bien-ent, rue Odette, à Hautmont. Des circonstances particulières firent que la tragédie que l'on pressentait, mais qui s'enveloppait d'un épais mystère, ne fut découverte qu'un matin.

La police, d'après les déclarations des témoins, a établi une version: un indi-



A GAUCHE: Le meurtrier, Alfred MANGIN, qui s'est suicidé. — A DROITE: La maisonnette où s'est déroulé le drame. C'est de son logement (à gauche) que Mangin aurait tiré sur Mme WAIRY, qui se trouvait dans la remise (à droite).

vidu célibataire aurait tiré une balle de revolver sur sa voisine, une femme mariée, qui avait repoussé ses avances, puis il s'est suicidé.

Voici ce que nous a appris l'enquête que nous venons de faire autour de cette affaire.

Une blessure mystérieuse

Mme Wairy Alfred, née Zuglar Pauline, originaire de Allibaudières (Aude), âgée de 33 ans, peut se vanter d'avoir échappé de près à une mort tragique.

Mardi soir, elle venait conter au brigadier de police Stoclet son aventure, qui parut d'abord singulière, sinon invraisemblable.

Lundi matin, vers 7 heures, Mme Wairy, qui demeure au numéro 10 de la rue Odette, s'était rendue aussitôt après le départ de son mari, occupé aux Adrières du Nord, à la remise attenante à son logement, afin de faire sa provision journalière de charbon. Elle était occupée à ce travail, lorsqu'elle perçut un

clerc LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE

Le tragique épilogue d'un roman d'amour à Urvillers, près de Saint-Quentin

L'acte de désespoir des deux amoureux âgés, lui, de 20 ans, elle, de 16 ans, était prémédité

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL Elle avait seize ans, lui vingt. L'âge des amouretteuses, des illusions et des désespoirs faciles. Ils s'aimaient comme on s'aime à leur âge, fougueusement, mais également, ils n'existaient autour d'eux rien n'était plus beau que leur passion... On voulut briser leur liaison. Un matin elle alla dans la chambre de son amou-



A GAUCHE: Le meurtrier, Marcel BASQUIN et sa victime Charlotte BAUDRY. A DROITE: Le café du « Cornet d'Or », dans une chambre duquel s'est déroulé le drame.

reux, s'étendit sur son lit et attendit, serene, qu'un geste les unit dans la mort. Le gamin de vingt ans a fusillé la fillette de seize ans, puis il s'est tué comme il l'avait promis autour d'eux.

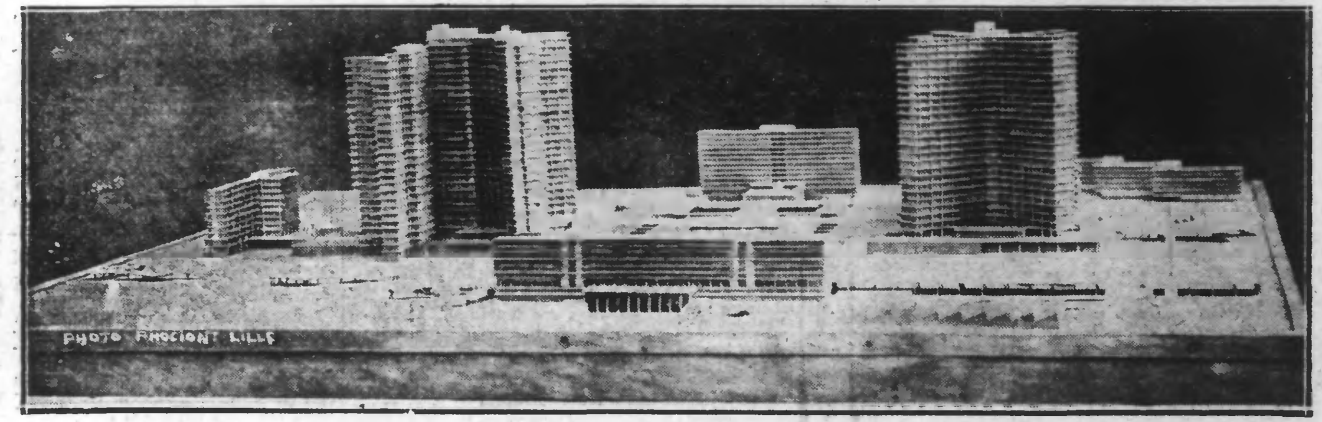
La pitoyable tragédie a eu pour théâtre un petit café des environs de Saint-Quentin, sur la route de La Fère. Nous avons, hier, sommairement relaté ce drame, en voici les péripéties douloureuses, le sanglant épisode d'un roman d'amour, le dénouement brutal, imprévu, horrible, d'une charmante idylle ébauchée en secret.

Seize ans et vingt ans

Le hameau du Cornet d'Or, dépendant de la commune d'Urvillers, est situé sur la route de Saint-Quentin à La Fère, au croisement de la route d'Amour.

Au carrefour, se trouve un café qui porte le nom du hameau « Au Cornet d'Or », et qui est tenu par les époux Baudry-Mercier. Ceux-ci avaient trois enfants: deux garçons, l'un âgé de 20 ans, l'autre de 12 ans et une fille, une charmante brunette, âgée de 16 ans à peine, mais déjà robuste pour son âge.

Une véritable petite femme que cette jeune Charlotte Baudry, courageuse, active, sérieuse, ainsi dit-on dans le



LA MAQUETTE DE L'ENSEMBLE DES BATIMENTS DE LA CITÉ HOSPITALIÈRE

ront affectés à la pharmacie, à l'alimentation, aux fournitures diverses et aux tissus.

Les étages, au nombre de six, seront affectés au logement du personnel. L'élevation de ce bâtiment cachera la vue du service mortuaire et du service médico-legal, dont l'accès se fera directement par le chemin de Barques.

Un passage couvert au-dessus de l'autostrade reliera directement les services généraux et le service d'adjudication au bâtiment principal d'entrée.

Vue d'ensemble

A l'entrée, un service de renseignements dirigera le public vers l'Hôpital situé à gauche ou vers l'Hospice situé à droite.

Entre ces deux voies d'accès se trouveront: 1. L'hydrothérapie; 2. L'établissement thermal avec piscine; 3. Les rampes pour autos et bicyclettes; 4. Les cuisines; 5. Les réfectoires; 6. Les salles de réunion, de congrès, de fêtes, de théâtre; 7. Les cultes.

Les constructions, qui s'élèveront au-dessus du rez-de-chaussée formant plate-forme, seront disposées conformément au schéma suivant: I. Centre Médical Hospitalier; 1. Consultations; 2. Amphithéâtres; 3. Enseignement; 4. Salles de malades. — II. Hospices. — III Administration Centrale. — IV Ecole et logement des infirmières. — V Maison de santé. — VI Maison de retraite. — VII Hôpital-Sanatorium.

Pour le public

Tous les services administratifs: secrétaire, recette, service d'administration, servi-

laquelle fonctionneront un service d'accouchement et un service d'opérations. Des dispositions spéciales ont été prises pour ce dernier service qui comprendra salles d'opérations munies de tous leurs locaux accessoires et reliées entre elles par une salle de stérilisation centrale.

Une maison d'infirmières contiendra, d'autre part, 650 lits et comprendra l'école proprement dite et s'il y a lieu — les locaux réservés aux communautés.

Une maison de retraite — cette institution n'existe pas encore à Lille — pourra enfin, recevoir 200 personnes à la disposition desquelles pourront être mis des appartements comprenant salle à manger, chambre, cabinet de toilette, petite cuisine.

Hôpital géant

L'Hôpital aura 25 étages et comprendra 3 parties distinctes: 1. Les salles de malades; 2. Les laboratoires et l'enseignement; 3. Les consultations externes.

Les salles de malades se composeront de dortoirs de quatre lits en box pour grands malades, de salles d'isolement, de dortoirs de 12 lits avec salle de récréation et solarium pour malades devant entrer à bref délai en convalescence.

Ces services seront desservis par les ascenseurs et reliés d'une part aux laboratoires de la Faculté, d'autre part aux consultations afférentes à chaque service hospitalier.

Au centre, formant la liaison entre les salles de malades, les services de faculté et les consultations, se trouveront les amphithéâtres.

Gigantesque Hospice

L'Hospice comprendra 25 étages comme l'Hôpital et renfermera les divers hospices actuels tout en maintenant le principe de l'autonomie des fondations.

Au rez-de-chaussée seront installés l'Institut de recherches des maladies de vieillesse et chroniques ainsi que les salles de jour des administrés des Hospices Général et d'Incurables.

Au-dessus se trouveront les réfectoires. Les 11 premiers étages seront réservés à ceux qui souffrent.

Aussi voulons-nous croire que — sous la haute autorité de M. le Préfet Langeron, et de M. le Recteur C. Atlet — M. Roger Salengro, député-maire, son administration municipale, son secrétaire général, M. Flaque, sauront seconder l'initiative hardie de l'architecte américain, M. Nelson, et les multiples efforts de M. le Professeur Lambret et de son administration hospitalière, à qui nos populations ne manqueront pas de marquer leur gratitude.

LE SEPTUAGÉNAIRE TENAIT DÉCIDÉMENT A MOURIR

A Merida (Espagne), un vieillard de 70 ans, las de la vie, avait décidé de se suicider en se jetant dans un puits, mais au cours de la chute, il est resté accroché par ses vêtements aux aspérités de la paroi. Un groupe de personnes est venu à son secours et lui ont jeté une corde dont il s'est emparé, mais, arrivé à la hauteur de la margelle du puits, le vieillard a lâché volontairement la corde et s'est fracassé le crâne contre les pierres du fond du puits.

L'UNION SUD-AFRICAIN A ABANDONNÉ L'ÉTALON-OR

On mande de Johannesburg que, selon une déclaration officielle relative à la nouvelle situation financière de l'Union Sud-Africaine, le change est basé sur le principe de l'or contrôlé.

rera la Métropole du Nord, viendra en aide à ceux qui souffrent.

Aussi voulons-nous croire que — sous la haute autorité de M. le Préfet Langeron, et de M. le Recteur C. Atlet — M. Roger Salengro, député-maire, son administration municipale, son secrétaire général, M. Flaque, sauront seconder l'initiative hardie de l'architecte américain, M. Nelson, et les multiples efforts de M. le Professeur Lambret et de son administration hospitalière, à qui nos populations ne manqueront pas de marquer leur gratitude.

AU COURS D'UNE RÉGATE DEUX YACHTS ONT DISPARU

Pendant une course de yachts, qui s'est disputée sur la distance Hong Kong-Macao et retour, deux bateaux prenant part à l'épreuve ont disparu. Des avions, appartenant au porte-avions « Hermes » effectuèrent des recherches dans la région où des signaux de détresse avaient été aperçus.

On apprend qu'un bateau transporteur recueillit l'équipage d'un des yachts dont on était resté sans nouvelles. Le bateau a été pour le moment abandonné.

La circulation intérieure de l'or a été arrêtée. De son côté, M. Havenga, ministre des Finances, a déclaré: « Nous avons peur d'être abandonnés par l'Union Sud-Africaine, et le change est basé sur une nouvelle base ».

NOTRE CONCOURS DE LA PLUS BELLE HISTOIRE

4.000 PRIX valant 310.000 FR.

Liste des lauréats

SUITE

- Du 1.617e au 1.706e prix: Un coffret de savons toilette, valeur 30 francs. 1.617e. — Mme VIERSTRAETE Marie, rue de Tourcoing, 2, à ROUBAIX. 1.618e. — M. FLORENT Jules, rue Pierre Curie, à LESQUIN. 1.619e. — Mlle MARCHAND Gisèle, rue Kleber, 22, à FACHES-THUMESNIL. 1.620e. — M. VÉLOHE Gustave, 16, rue Chateaufort, à TOURCOING. 1.621e. — M. BETTREMIEUX Alfred, rue Carnot, 259, à WATTRELOS. 1.622e. — Mme DOUDELET Marie, rue Molière, 5, à FLERS-BREUCQ. 1.623e. — M. GOETINCK Auguste, rue Masgrain, 34, à LILLE. 1.624e. — M. HULLAERT Alphonse, rue d'Armentières, 122, à TOURCOING. 1.625e. — Mme LESUR Ghislaine, rue J. Guesde, 43, à LYS-LEZ-LANNOY. 1.626e. — M. D'HAISE Gérard, rue Delval, 31, à LOMME-LEZ-LILLE. 1.627e. — M. VERRIEST Raphaël, rue Nadaud, 28, à WATTRELOS. 1.628e. — Mme CLERMONT Marie, rue Marcel Sembat, 19, à HELLEMES. 1.629e. — M. SAISON Augustin, rue de Beauvais, 40, à TOURCOING. 1.630e. — Mlle Jeanne DESCARPENTRIES, clos de l'Abbaye, 33, à MARQUETTE. 1.631e. — M. WYTS Albert, rue Pasteur, à LABEURVILLER. 1.632e. — M. MAES Louis, 19, rue de Baillieu, à LILLE. 1.633e. — M. CLEDDOIS André, rue Fardherbe, 4, à HELLEMES. 1.634e. — M. BÉREUX Jean, rue Edouard Vaillant, 27, à FIVES-LILLE. 1.635e. — M. DEVENYNS Jules, 21, rue Jules Ferry, à LOOS-LEZ-LILLE. 1.636e. — Mme ROLAND Marguerite, 66, rue Nationale, MARCQ-EN-BARŒUL. 1.637e. — M. BOET Henri, rue de Roubaix, 85, à TEMPLEUVE. 1.638e. — M. DECONYNGE Lucien, rue de l'Épave, 75, à ARMENTIÈRES. 1.639e. — Mlle MACQUÉL Madeleine, 6, rue de Douai, à LILLE. 1.640e. — Mme PAUWELS Leonie, rue Philadelphie, 199, à FIVES-LILLE. 1.641e. — M. BOUZE Victor, rue Louise Michel, 36, à HELLEMES. 1.642e. — M. RAEPZARD Léonard, rue d'Industrie, 24, à WATTRELOS.

(LIRE LA SUITE EN CINQUIÈME PAGE)